

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National(AAON) n° D.N.C.M.P/146.1 F/2-2021 pour la fourniture, installation et configuration du matériel pour interconnecter les campus de l'université du Burubdi.**

**1. Objet**

L'Université du Burundi – Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, installation et configuration du matériel pour interconnecter les campus

**2. Financement du marché**

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat, l'exercice 2020-2021.

**3. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot qui est indivisible :

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Paire d'Antenne Airfiber point à point 1.2 à 1.5GBPS	paire	2
2	Tuyaux galvaniser Ø 60mm	mètre	4
3	Tuyaux galvaniser Ø 60mm	mètre	3
4	Tuyaux galvaniser Ø 70mm	mètre	1
5	Ciment buseco	kg	1 sac
6	Boulot Ø 21 mm	pce	2
7	Fils à ligaturé Ø 2mm	kg	3
8	Graviers tamisé	brouettes	3
9	Gaine souterraine ( DUCT)	mètre	50
10	Fibre optique 12Xmm50	mètre	250
11	Jonction box 1 in 4 out	pce	1
12	Sachet signalétique	mètre	50
13	Media converta Duplex to Ethernet	pce	2
14	ODF SC 8 ports	pce	1
15	Rack 9U	pce	1
16	Switch D-Link 24 port	pce	1
17	Patch code SC-SC	pce	2
18	Multiprise 5 positions	pce	1
20	Manchons	pce	4
21	Curso colliers	pce	20
22	Curso plastique	boite	6
23	Cheville métallique 12MM	pce	4
24	Boite attache	boite	1
25	Curso métallique	pce	50

## 1. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres N (A.A.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures est à livrer **en une seule fois**. L'attributaire s'en procède à la livraison au plus tard dans **30 jours** à partir de l'acte de notification

## 2. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des situations d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics.

## 3. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8h à 15h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de 50.000 (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001- 04 ouvert à la BRB et compte n° 74532010-40 ouvert à la BANCOBU au nom de l'Université du Burundi

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Administrative et Financière

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée et le numéro de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au programme

## 4. Garantie bancaire de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fournie en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **2 000 000 Fbu deux millions de Fbu**.

Son absence est causée de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires de chaque original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins

soumissionnaire au plus tard le 15/12/2020 à 9 heures à l'adresse suivante :  
L'Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.  
Elles pourront également être remises de main en main au **Président de la Commission**  
d'Ouverture des Offres avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

#### 5. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 6. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15/12/2020 à 9 heures.  
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

#### 7. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du **Régime** le 15/12/2020 à 9 heures 30 minutes Conformément à l'article 22 alinéa 9 du **Code** des Marchés Publics, un code requis par l'Autorité contractante auprès de la **DG** peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par les soumissionnaires présents et une copie de ce procès-verbal est transmise au **D.N.C.M.P.**

#### 8. Critères de qualification

##### Offre technique :

- La caution bancaire de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché ;
- L'attestation originale de non redevabilité délivrée par l'Office Burundais des Revenus (O.B.R) ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S ; en original
- L'adresse complète du soumissionnaire (Téléphone et lieu du domicile, téléphone et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire de la constitution de son offre ;
- Les statuts de la société (personne morale) ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de commerce ;
- Le prospectus technique d'une paire d'antenne **Airfiber point à point 1.2 à 1.5G**

R

**Offre financière :**

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- L'acte de soumission ;
- Le détail quantitatif estimatif dûment complété, éventuellement les corrections et le détail quantitatif et estimatif de l'administration ;
- Le bordereau des prix unitaires du matériel
- Le délai d'exécution.

**N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.**

Fait à Bujumbura, le 19/11/11

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS  
PUBLICS A L'UNIVERSITE DU BURUNDI**

**Le Recteur**

**Dr. Francois HAVYARIMANA**

